

Monsieur **Roirand Joseph**

Pont Saint Martin Le 26/08/2003

44860 Pont Saint Martin

MAIRIE DE HAUTE GOULAINÉ

Monsieur Le Maire

44115 HAUTE GOULAINÉ

téléphone : 02 40 54 92 22

télécopie : 02 40 06 20 02

Recommandé avec A.R.

Objet : Construction maison Bellaudière
Assainissement
Taxe raccordement

Monsieur Le Maire,

1 Assainissement

J'ai demandé le 07/08/2003 à Monsieur PAQUEREAU, par courrier, de m'expliquer les divergences entre ce qu'il m'avait prévu (lors d'une réunion sur le terrain), concernant l'assainissement et ce qui a été réalisé.

A ce jour je n'ai toujours pas de réponse et pourtant mes maçons attendent pour le branchement au réseau. Vous comprenez bien qu'il n'est pas possible sur ces sujets de ne pas répondre immédiatement : j'ai pris des engagements avec des entrepreneurs par contrat et c'est moi qui suis en faute, car ils attendent. Mes relations avec la mairie seront-elles toujours aussi difficiles ?

Donc j'ai une annexe en zone NC qui ne pourra être desservi par l'assainissement, contrairement à ce que nous avons vu avec Mr PAQUEREAU sur le terrain. D'autres voisins d'ailleurs seront obligés de mettre des pompes de relevage. Je voudrais savoir si c'est normal, si c'est ce qui avait été prévu, si ça restera comme ça.

2 taxe de raccordement

La taxe de 2280 € demandée me classe dans le paragraphe 3) de la délibération adoptée en conseil municipal le 03 12 1995. Hors ma maison n'est pas édifée postérieurement à la mise en service de l'égoût puisque commencée déjà depuis le mois de mars.
La formulation de ce paragraphe 3) appelle d'autres remarques :

- je n'ai jamais eu l'intention d'installer un dispositif d'assainissement individuel et je ne vois donc pas quelle économie on peut réaliser sur une opération qu'on a jamais projetée !
- va-t-on faire référence à des dispositifs obsolètes pendant un siècle pour justifier une taxe scandaleuse que votre commune n' a pas honte de demander. C'est comme si EDF justifiait de ne plus avoir à acheter de bougies pour réclamer le prix coûtant du développement de ses réseaux. S'il faut payer le prix coûtant tous les travaux de la commune il vaut mieux le savoir tout de suite et nous ne paierons plus les autres taxes.
- Si vous persistez à me classer dans cette catégorie, je réclamerai, car depuis des années je demande quand sera réalisé l'assainissement et j'aurais fait le nécessaire pour rentrer dans vos critères « d'édification » encore eût-il fallu qu'ils soient correctement exprimés.
- Les usagers qui n'entrent pas dans le paragraphe 3) n'ont pas forcément payé très cher leur assainissement individuel – s'il est que certains récemment installés l'aient même mis en place ? – car il y a 20 ans l'assainissement individuel ne coûtait rien et c'est donc une injustice que ces gens là ne paient pas autant que le 3)
- Je ne vois pas pourquoi dans un système démocratique je paierais ce que les autres ne paieront pas. Ils ont choisi de construire en tout état de cause et ont joui de leur propriété en attendant. Il y a eu une ère assainissement autonome, il y a maintenant une ère assainissement réseau général et c'est tout.
- Le prix exorbitant qui m'est demandé et que je n'ai pas peur de qualifier de racket, mais c'est vrai que s'il faut que je paie pour ceux qui ne paient pas complètement leur part, c'est plus cher.

D'autre part, quand j'ai commencé mon projet de construction je n'étais pas chômeur et je le suis maintenant depuis le 1-er avril 2003. Mon épouse ne travaille pas et mon chômage s'élève à 14000 francs par mois pour des emprunts de 6000 francs et je vous demande tout simplement de ne pas payer du tout cette taxe. Quel que soit l'issue j'ai déjà investi pour l'assainissement :

1) société GEO INFO : étude de filière pour un assainissement autonome : 2394,21 francs qui était obligatoire pour le dépôt du permis bien que je savais pertinemment que j'attendrais le réseau d'assainissement général,

2) et peut-être une pompe de relevage si la partie du réseau qui me dessert n'est pas revue.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, **Monsieur Le Maire**, l'expression de mes salutations distinguées.

J. Roirand

Copie : **Dosseul Morisseau bâtiment** par Télécopie